

la lettre à
LOLLO



Le printemps, en rab

irrégulomadaire satirique N° 80, mai 2013

Crédit agricole: **2€**
Casse-toi, pau'compte
p. 3

Partenariats public-privé

PAIE! PAIE! PAIE!



Prison, aéroport, parkings, tout est bon pour les appétits des géants du béton et du bitume.

Le partenariat public-privé, alias PPP pour les intimes, a peut-être bien déjà eu son heure de gloire. C'est triste. Sauvons les PPP avant qu'il ne soit trop tard ! Adoptez un mètre carré de béton, donnez à manger à une benne de bitume délaissée...

PPP: plans plutôt pourris

Le partenariat public-privé ne fait plus rêver. Pourtant, la Loire-Inférieure en veut encore, à Notre-dame-des-Landes et ailleurs.

LE PARTENARIAT public privé, c'est une vraie aubaine en temps de vaches maigres. Pour ses beaux projets, la collectivité n'avance pas un sou d'investissement, ou peu, et laisse une multinationale envoyer son béton, contre un loyer pendant quelques dizaines d'années pour payer le bâtiment construit, la maintenance, les intérêts d'emprunts et les dividendes des actionnaires du brave investisseur qu'a fait la mise. Bon d'accord, ça coûte bien plus cher, mais étalé sur vingt ou cinquante ans. C'est la méthode « commande aujourd'hui, on pleurera demain ». Créé depuis 2004, le principe du PPP magique est un peu plus décrié depuis. « *Formule juridique contraignante et financièrement aléatoire* » (chambre des comptes d'Île-de-France, février 2011); « *suspectée de favoriser les grands groupes de BTP au détriment des PME ou encore de constituer une privatisation masquée des infrastructures* » (France BTP, mai 2012); « *des coûts du "hors contrat" incontrôlables* », « *explosion des loyers* », « *au début, le montage fait en sorte que ça coûte rien mais avec le temps le loyer s'alourdit* » (Union nationale des syndicats français d'architectes - UNSFA); « *Chantiers pharaoniques à la rentabilité incertaine* » (Le Monde, 23 janvier 2012). Bombe à retardement financière? « *Ces financements innovants permettent d'échapper à la rigueur budgétaire. Le cumul de ces loyers à payer à très long terme pourrait asphyxier nos finances* », s'alarme le sénateur UMP Jean Arthuis. Lorsque la Troïka est arrivée au Portugal, première mesure préconisée: arrêter les PPP, bien trop coûteux pour les finances publiques et plombant les budgets sur la durée. La Loire-Inférieure a pourtant succombé aux sirènes du financement différé. Si l'université de Nantes a subitement décidé d'abandonner son PPP envisagé en 2012, d'autres contrats sont en cours, déjà signés avec un opérateur ou en attente du choix du candidat: nouvel ensemble hospitalier à Saint-Nazaire (Icade-Eiffage); maison d'arrêt de Nantes (Bouygues); hôtel de ville de Thouaré (Loire Océan Développement*); ensemble hybride gymnase-bureaux au Pré-Gauchet-quartier Malakoff (Omnium de constructions, développements, locations, groupe Giboire); LGV Bretagne-Pays de la Loire (Eiffage); parking Nantes Métropole (études lancées le 5 mars 2013); ensemble centre de congrès-resto-parkings-casino à Pornic (appel d'offres: juin 2012).

► suite page 2

► suite de la page 1

Pour Notre-Dame-des-Landes, Vinci bénéficie d'un PPP bâtard : la multinationale ne fait pas toute la mise de fonds, et se fait aider par les collectivités qui assument, c'est sans précédent, 42 % du coût officiel. Même si les dividendes aux actionnaires sont de onze millions d'euros par an**. Et tant pis si la loi*** cantonne les PPP à des projets présentant « un caractère d'urgence, lorsqu'il s'agit de rattraper un retard préjudiciable à l'intérêt général (...), ou de faire face à une situation imprévisible ». Avec un projet lancé il y a quarante ans, l'urgence s'est un peu diluée. Et avec une durée de concession de 55 ans, il est urgent de faire des prédictions. Cinquante-cinq ans, c'est astronomique au regard de l'histoire de l'aviation... Comme si, en 1955, on avait pu faire un pari fiable pour aujourd'hui. En signant en 2010, faut être confiant dans l'état de l'air en 2065... ■

* Structure parapublique, collectivités majoritaires, caisse des dépôts, banques.

** Médiapart, 7 novembre 2011.

*** Article L 1414-2 du Code général des collectivités territoriales.



LE DEVIS DE
BOUYGUES POUR UN TROU
D'UN MÈTRE DE DIAMÈTRE

Facilités Le plan B du PPP du BTP

LE BTP sauve l'université. Fal-
lait retaper les 11 000 m² des
deux ailes du bâtiment du Tertre
(fac de lettres et sciences hu-
maines), construits en 1967. Était
aussi prévu un plateau neuf dit
LLSHS (lettres langues sciences
humaines & sociales*), soit
2 850 m² de rab. Dans le cadre de
« Campus prometteur », l'État a
promis 30 millions d'euros. Pre-
mière idée : un PPP confiant tra-
vaux et exploitation à un opéra-
teur privé, l'université lui payant
vingt ans de loyer. Maintenance,
entretien des pelouses, balayage
et serpillière, eau, gaz, électricité,
tout à la charge du consortium,
un géant du BTP, ses filiales et
sous-traitants. D'accord, l'opéra-
tion accusera « un surcoût d'invés-
tissement de l'ordre de 11% (Tertre
bâtiment A et plateau LLSHS) à
17% (Tertre, bâtiment B) »*.

Et en cas de dépassement, qui au-
rait payé ? « L'université de Nantes
ne disposant pas des ressources
financières permettant de dépasser
la cible des 30 millions d'euros, le
présent rapport d'expertise se situe
dans la première alternative, évitant
absolument le dépassement de la
cible afin de ne pas subir les consé-
quences financières d'un autofinancem-
ent ». Imparable. On pourrait
pas payer, donc on exclut « abso-
lument » l'hypothèse. L'exclusion
coûte pas cher.

Début janvier 2013, coup de
théâtre. La solution PPP est
abandonnée pour un contrat
Crem (conception, réalisation,
exploitation, maintenance),
nouvelle formule prévue par
les textes, qui reste un investis-
sment public, justifiée par une
réhabilitation à exigence éner-
gétique et engagement de per-
formance. Du sur-mesure pour
un mastodonte du BTP, l'appel
d'offres global excluant les PME,
qui ne peuvent pas concourir, ou
alors juste comme sous-traitants
d'un Vinci, Eiffage ou Bouygues.
Comme les ogres des contes, les
oligarques ont toujours faim... ■

* Rapport d'expertise de la direc-
tion de l'immobilier de l'université,
26 juin 2012.

Le trou à cinq euros

Construite et gérée en PPP, la maison d'arrêt n'a pas un an. Mais ça pète de partout. Avant l'anniversaire, revue de détail.

POUR la maison d'arrêt nan-
taise, le PPP s'étale sur
27 ans, le loyer couvrant les frais
de financement, la conception,
la construction mais aussi l'en-
retien, la maintenance du bâti-
ment, la blanchisserie, la restau-
ration, le transport des détenus,
leur boulot en taule, l'accueil des
familles. Le proprio, c'est Bouy-
gues.

Rencontrer les représentants
de la CGT pénitentiaire pour
évoquer les effets du PPP est
d'abord surprenant : ils ne ta-
rissent pas d'éloges sur la for-
mule déléguant au privé res-
tauration centrale, boulangerie,
buanderie, lavage du linge, des
draps et des bleus de travail. En-
fin, juste au début, les éloges. La
cantine quand même meilleure
qu'avant, les repas plus copieux.
Pour l'instant. Avant, pour le
travail des détenus, l'administra-
tion pénitentiaire démarchait des
entreprises extérieures. Désor-
mais c'est Bouygues qui trouve
les marchés. Des tâches simples,
bougies à emballer, prospectus
à mettre dans des enveloppes,
objets à coller pour des promos
commerciales, doses et sachets
gratuits... Avant, à la prison en
centre ville, rue Descartes, les
quelques femmes n'avaient pas
de place en atelier. Aujourd'hui,
un atelier boulangerie permet à
six d'entre elles (sur la cinquante-
taine de détenues) de gagner –
un peu – leur pain. Voilà pour
le positif. Le pain est servi aux
détenus et au personnel, qui s'en
méfie, une partie des surveillants
craignant que les taulardes ne
crachent dans le pétrin.

Pour la maintenance, le contrat
entre l'administration péniten-
tiaire et Themis FM, filiale de
Bouygues, prévoit que toute
demande de réparation doit être
effectuée dans un délai de trois
jours. Chiotte bouché : un jour.
Mais il y a des litiges, et on mis-
sionne presque systématiquement
des experts pour voir si

des fois, ça serait pas de l'usure,
de la dégradation. Et un autre
expert intervient pour expertiser
la première expertise. « Il y a une
vitre cassée pour laquelle on attend
depuis quatre mois. Les relations
avec les opérateurs sont compliquées
et l'administration ne veut pas de
conflit. Ça prend plus de temps »,
confie Samuel Gauthier, délégué
CGT. Avant, à « Descartes », l'an-
cienne maison d'arrêt, il y avait
un gars préposé aux dépannages
et c'était fait dans les heures qui
suivaient la demande.

En juillet 2012, un mois après le
transfert des détenus dans les
murs, une canalisation d'eau
chaude sous pression explose
dans un couloir de l'adminis-
tration. « J'ai cru que c'était une
bombe. L'explosion a déplacé une
porte métallique de 600 kilos. Il y a
eu le même souci à la maison d'arrêt
du Mans [ouverte en janvier 2019,
NDLR]. Est-ce qu'on risque le même
incident ailleurs ? On n'a jamais eu
d'explication... », confie une sur-
veillante. Dans le quartier des
courtes peines, une autre cana-
lisation d'eau a pété. Le tuyau
étant enfoui dans la chape de
béton, il a fallu tout casser et tout
refaire. Dans une unité d'héber-
gement du service médical psy-
chiatrique régional, une armoire
électrique a pris feu à l'automne
dernier. Surchauffe, paraît-il.
Toute l'électricité a du être cou-
pée pendant une demi-heure.
Difficile de parler de période de
rodage du bâtiment puisque de
décembre 2011 à la mise en ser-
vice en juin 2012, des batteries de
tests techniques et une « marche
à blanc » ont été effectuées.

Dans les cellules, les premiers
mitigeurs installés sont bas
de gamme. Il a fallu tous les
changer. « En période de rigueur,
bonjour le gaspillage », souligne
Samuel Gauthier qui explique
que pour installer un panneau
syndical dans son local il lui faut
demander à l'administration

qui demandera à Bouygues de
s'adresser à la filiale qui enverra
quelqu'un pour quatre coups de
perceuse et quatre chevilles, fac-
turés cinq euros par trou.

Pour la vie quotidienne des sur-
veillants, pas forcément mieux.
Les postes de contrôles sont
dotés de vitres opaques. « On se
serre plus la main, on se parle à tra-
vers des goulettes de passe plat... ». Paraît que les lundis, les matons
ont des têtes de raviolis. ■

Chantal Catraz

Cri agricole Casse-toi, pauvre compte !

Il faut être gentil-poli-aimable avec son banquier, même si lui ne l'est pas.

LES BANQUES, ce sont des braves
gens. Un peu susceptibles et
sans grande considération par-
fois mais on ne peut pas tout
avoir. Elles ont déjà l'argent, le
pouvoir, les slogans.

Au Crédit agricole, on décline
depuis 1976 du slogan avec du
bon sens dedans. Depuis « Le
bon sens près de chez vous », on est
passé aujourd'hui à « Le bon sens
à de l'avenir ». Parfois le bon sens
débranche l'avenir. C'est ce qui
est arrivé à Marcel Zang, écrivain
nantais. Sa mère vient de mou-
rir au Cameroun et il s'apprête
à prendre l'avion pour les funé-
raillies. À la banque, où il est client
depuis sept ans sans le moindre
incident bancaire ou découvert in-
tempestif, son compte est crédité
de 2 092,40 euros, mais on ne veut
pas lui donner. 700 euros, pas
plus. Une règle surgit au comp-
toir. Des chèques ont bien été ver-
sés, mais il faut attendre dix jours
de délai, dit l'un, douze dit un
autre le lendemain. À cette date
il aura déjà pris l'avion. Marcel
Zang perd patience. Le ton monte.
La banque a la parade. Elle va se
venger illico de ce client, pas un
grand compte, un client ordinaire,
roulant pas sur l'or, donc pas très
rentable. Peu importe qu'en sept

Béton juteux Bouygues loge des exclus

En 2009, quand ont été
présentés ces partenariats
gagne-gagne, il y avait trois
avantages : comprimer des délais
de construction de nouvelles
zonzons ; optimiser les dépenses
d'exploitation ; privatiser tous les
« services à la personne » pour
que l'Administration pénitentiaire
se « recentre sur son cœur de
métier », la surveillance, le greffe
et la direction du personnel en
uniforme. Pour les missions
d'insertion et de réinsertion, c'est
terminé, n'en parlons plus.
L'État a vu d'un bon œil le fait
de pouvoir externaliser la
dette, puisque c'est Bouygues
qui investit et emprunte
pour. Et tant pis si le loyer est
supérieur – c'est mécanique –
au montant des réalisations
financières, puisqu'il faut
rémunérer les actionnaires,
les services du consortium
THEIA créé par Bouygues
pour l'occase, qui a échafaudé
l'usine à gaz de ce complexe
montage juridico-financier. Et il
faut aussi que le loyer paye les
intérêts d'emprunts contractés
par Bouygues et ses filiales.
D'ailleurs, avant le premier coup
de pelleuse, sans rien faire,
Bouygues a dû bien rigoler en
engrangeant six millions d'euros
de dédommagement pour retard
du chantier. C'était dans le
contrat. Retards, indemnités.
Le ministère de la Justice avait
juste un peu oublié que le terrain,
ancien champ de tir, était truffé
de munitions et de vieilleries
à pétoires, et qu'il fallait
passer un an à déminer. Que
de la balle. Jackpot, les balles
enfouies depuis le paléolithique
supérieur. ■

Anthony Ferrari

Escale plus bas que terre

Hôtesse d'escale, un bon job. On voit pas de pays mais au moins on s'embourgeoise pas.

PAS déçues du voyage, Carole et Émilie. L'été dernier, elles sont devenues hôtesse au sol après avoir répondu à une petite annonce publiée par le site Leboncoin.fr. C'est comme ça qu'on recrute les saisonniers pour neuf mois, chez Aviapartner. À Nantes-Atlantique comme dans une trentaine d'aéroports européens, ce groupe belge* assure les embarquements des passagers et des bagages pour les compagnies low cost. La chasse aux dépenses inutiles imprègne aussi Aviapartner. Les salaires plein pot, par exemple... Alors qu'on peut payer les saisonniers en contrat de professionnalisation, 60 % du Smic pour les moins de 21 ans comme Carole, 80 % pour les moins de 26 comme Émilie. « Sur un effectif de quelque 80 personnes, on a 50 % de contrats de professionnalisation de mars à mi-novembre », concède Patrick Hémerly, le « station manager » d'Aviapartner. La formation? Expédiée en un mois, plus quinze jours de pratique sur le tas pour se retrouver à gérer sans filet des passagers à enregistrer. À 25 ans, ces « agents de passage » côtoient des gens plus âgés, plus expérimentés, mais sont payés un cinquième de moins. Six heures à flux tendu debout au comptoir, enchaînant les procédures d'embarquement de trois ou quatre vols d'affilée, le plus souvent sans un instant pour manger, sans la pause légale de vingt minutes toutes les six heures. La direction du travail a été alertée. « Sur ce sujet, je ne peux pas vous répondre », dit Hémerly. Et tant pis s'il n'y a pas de salle de repos, juste un siège dans le bureau des chefs, avec interdiction de manger, tout comme dans les zones recevant du public. À peine le temps d'aller pisser vite fait, une perte de temps reprochée par l'encadrement. Comme les autres, Émilie bricole: « J'avais des gâteaux dans les poches pour les manger dans les toilettes ». Pour le reste, c'est le bonheur. « C'est arrivé souvent à deux heures du mat', un vol pas préparé, je veux dire sans savoir le type d'avion, le nombre de sièges, s'il y a des handicapés à placer, des bébés, des animaux... Le tout avec un ordi qui beugue, et en plus sans superviseur! Génial. » Valait peut être mieux d'ailleurs, certains superviseurs, payés à peine plus que leurs subalternes, se révélant de vraies peaux de vache, convoquant les hôtesse au sol dès que le rendement faiblit-

sait, ou à la moindre papperasse pas bien remplie, à la plus petite erreur de procédure. « Convocations sur-le-champ au bureau, réprimandes, dénigrement, menaces de licenciements, regards méprisants, avertissements. Traitées comme des moins que rien, alors qu'on était en sous-effectif, sous pression... M'est arrivé de revenir du bureau en pleurs devant les passagers ».

Carotte et make-up

Entre les hôtesse d'escale et les « pistards » qui enfournent les bagages dans les soutes des zingues, Aviapartner mobilise à Château-Bougon quelque quatre-vingt salariés, très peu en CDI - et encore, 25 heures, pas plus-, surtout en CDD, ou en contrat de professionnalisation au rabais. « La plupart des gens s'écrasent par peur de ne pas avoir de renouvellement de contrat, ou pour la carotte d'un hypothétique CDI », dit Carole. Avec ça, uniforme obligatoire, mais pas fourni. Juste un chemisier déjà porté par d'autres, avant, et un vague remboursement de 30 euros sur présentation d'un ticket de caisse. Jupe, pull, chaussures, elles ont dû tout s'acheter. « Ce qui faisait un décalage par rapport aux permanents. Nous les saisonniers, on faisait un peu pouilleux. Et on se faisait reprendre sur les bijoux, la coiffure, le maquillage. Interdiction de mettre des bagues. J'ai ressenti ça comme une perte de personnalité », soupire Carole. Les plannings fournis trois semaines à l'avance sont refondus et modifiés quelques jours avant, en respectant quand même les onze heures de carence entre deux missions. Neuf mois sans vie sociale du matin au soir, horaires décalés, la nuit, le jour. « Je me suis vue débiter à une heure de matin, finir à 13h, la musique à fond, fenêtre de voiture grande ouverte sur le périmètre pour pas m'endormir. Il y a d'ailleurs eu des accidents de voiture de collègues qui se sont endormis sur la route du retour ». Un boulot vraiment cool: « J'ai fait une vacation de 3h du mat à 14h, sans manger, sans aller aux toilettes! Je ne sais pas comment j'ai fait », ajoute Émilie. À verser au dossier des perspectives emplois vantées par les partisans de l'aéroport à ND des Landes. Le rêve cloué au sol. ■

Jim Mediate-Bordingue

*17000 salariés depuis le mariage en juin 2012 avec le français WFS, Worldwide flight service



Ruban adhésif L'acceptabilité, ça s'impose

Vinci travaille les outils de séduction pour faire passer ses projets.

On peut se marrer en piochant dans la littérature de « La Fabrique de la Cité », un think tank créé en 2008 par Vinci. Cet édito de Remi Dorval, son président*, est collé en préambule d'un rapport intitulé « De l'acceptabilité à l'adhésion »**, synthèse du séminaire international annuel de La Fabrique-machin, tenu du 29 au 31 août 2012 à Amsterdam. Surtout, ne jamais penser à Notre Dame-des-Landes en lisant ça: « Comment dépasser les oppositions multifformes qui s'élèvent régulièrement contre la construction des grands équipements urbains? Comment susciter l'adhésion nécessaire à la mise en œuvre d'infrastructures décidées au nom de la rénovation urbaine, de la promotion du lien social ou de la dynamisation économique d'un territoire? ». C'est vrai, ça: comment? Mais attendez, ce n'est pas tout: « Comment évaluer les divers coûts induits par la recherche de l'adhésion des citoyens (retards de construction, modifications des plans initiaux, campagnes d'information et de communication, etc.)? Comment enfin dépasser les oppositions locales et régler les conflits qui apparaissent inévitable-

ment dans le processus de construction urbaine? ».

Comme si cette « Fabrique de la cité » ouvrait un département fabrique du consentement, histoire de transformer la résistance en une adhésion, un accord qu'on renommera « demande », enfin parfaitement adaptée à l'offre. L'étude conclut que « les investissements permettant de susciter l'adhésion représentent une dépense assurancielle face à un risque de non-adhésion qui pourra bloquer la réalisation de l'équipement et engendrer des coûts bien élevés ». Dans le bocage nantais, y aurait comme un hic. Remi Dorval dit le fond de la pensée: « La légitimité démocratique ou la maîtrise de l'expertise ne suffisent plus pour imposer des décisions engageant l'avenir d'un territoire ». Ces braves dirigeants de Vinci rêvent donc de décisions à imposer. Une décision soumise à impôt, ça rapporte combien en recettes fiscales?

* Ce n'est pas son vrai métier, ce Dorval est d'ordinaire directeur délégué de la recherche et développement de Vinci pour l'Europe.

** Édition des Presses de Science Po, novembre 2012

Low cost toujours Merci bas coût

Le bas coût qui vole fait marcher Château-Bougon.

En 2012, la part des compagnies low cost dans le trafic de l'actuel aéroport de Château-Bougon a été de 28 % selon une note de la chambre de commerce. Des compagnies qui ont une longueur d'avance sur la déréglementation du code du travail que le gouvernement et le Medef mettent en œuvre. Pour les vacances ou le boulot, le bas coût qui vole fait concurrence au trafic régulier dont les compagnies imitent le modèle low cost (exemples: Transavia, HOP), et absorbe une partie du trafic charter. Pour relancer le marché du transport, exigeons un centre de rétention à Nantes, au sein même de l'aéroport. Rennes c'est trop loin, faut faire du multimodal, à pied depuis le gniouf pour sans papiers jusqu'au fourgon cellulaire et encore un peu à pied sur le tarmac. Question modèle social, c'est la précarité, la CCI l'admet: « Les effectifs des compagnies traditionnelles présentes à l'aéroport Nantes-Atlantique ont diminué entre 2004 et 2010 et le recours à la sous-traitance auprès des sociétés d'assistance au sol s'est développé ». Question emploi, 1986 inventoriés, ne suivent pas la courbe de la hausse des passagers dans moins d'avions: moins de bagages en low cost, des enregistrements informatisés, pas de plateau boustifaille à livrer. Ça ne suit pas, au sol. ■





e-credo

Les pros piquent du nez dans leur Auxiette

Plongés dans les manuels de com énervée, les pro-aéroport rament pour retrouver un rôle prééminent.

Avec couverture en ciel trop bleu pour 94 pages de plaidoyer *pro domo*, le livre numérique *Pourquoi j'y crois* publié en pdf par Jacques Auxiette à l'allure d'un bréviaire new age. Mal fichu, répétitif, l'e-book a été présenté comme sa contribution orale à la « Commission du dialogue », improvisée en novembre par Ayrault pour temporiser. Pourtant, cet e-book panache énoncés de convictions pro-aéroport, vacheries contre les journalistes en partie « responsables de la spirale dépressive française », règlements de comptes vis-à-vis des écologues, les alliés d'Auxiette sur tout sauf sur l'aéroport. C'est la moitié de son livre credo. Le reste cherche à s'octroyer des mérites de grand écologue façon story telling et justifications personnelles. Le 13 mars, un repas a été offert à la presse pour lancer l'acte de foi dont les pages alignent 194 fois le pronom « je », crispation palpable dès le début. Fils de militaire, ancien fournisseur, Auxiette accepte mal la contradiction, lui qui, à 73 ans, a fait l'essentiel de sa vie politique comme maire de La Roche-sur-Yon, dans un front commun

contre de Villiers, sans place pour les dissensions internes. La position de ses alliés écologistes sur NDL lui est culturellement, politiquement insupportable. Et ne parlons pas de ceux qu'il ne croise pas, la tribu arc-et-flèches de guérilleros qu'il rêve de dégauger au kärcher* ou à la militaire comme au Mali**.

Hic de com

Depuis l'opération César de novembre 2012, le retournement d'opinion a placé les promoteurs du projet devant un hic de com. L'argumentaire était sans appel : on était entré dans la phase opérationnelle, plus question de débattre ni de tergiverser, l'étape démocratique (débat public de 2003, enquête d'utilité publique en 2008) avait eu lieu. Mais il a fallu se renier, accepter que la commission du dialogue rouvre un espace où redéballer les arguments, redéfinir son bout de gras. Depuis la défaite de César, les promoteurs de l'aéroport ont perçu les limites de leur com classique, doubles pages dans leurs magazines de presse territoriale et rafales de communiqués à la presse. Ils ont senti qu'ils se fai-

saient rétamé sur les réseaux sociaux qui n'ont pas un émetteur unique ni un public massif, passif. Le syndicat mixte aéroportuaire présidé par Auxiette a opté pour le modèle anglo-saxon de la com de crise : l'intervention à couvert. Il a lancé mi-décembre un appel d'offres d'un budget d'environ 200 000 euros, pour sélectionner une agence vouée à deux marchés, stratégie presse et « stratégie de lobbying et sa mise en œuvre dans les médias sociaux ». Tollé. « Une collectivité ne peut pas truquer, créer discrètement avec de l'argent public de faux comptes comme le ferait une société, note un observateur d'EELV. Et la bataille sur ces réseaux sociaux mobilise des militants, ce dont ne dispose évidemment pas une collectivité... ». Dix jours après la révélation de l'appel d'offres par le quotidien *Presse-Océan*, Auxiette fait machine arrière et annule la procédure, pour lancer une campagne de propagande plus classique, grand public, affichée les dix derniers jours de février, avec pour slogan « Aéroport du grand Ouest, + d'emplois, + de visiteurs, + de voyages. Un vrai + pour nous tous ». Un plan médias à 300 000 euros, affichage urbain, encarts pub dans la presse écrite régionale et web nationale, spots radio. Les journalistes de *Radio France* protestent. Si la com fâche la presse, c'est fâcheux.

Bafouille, cafouille

La stratégie paraît un peu cafouilleuse et précipitée, contrastant avec l'assurance des mois et années précédentes. Fils de sa mère, la députée PS Marie-Françoise Clergeau, premier vice-président du conseil régional des Pays de la Loire, chargé de l'économie et recherche, Christophe Clergeau est très actif sur Twitter. Avec les aléas des tweets en dérapage incontrôlé,

portes Bel'M ; Philippe Padiou, camping cars Pilote*), un avocat fiscaliste, Jacques Dagault, et un pharmacien de Carquefou, Christophe Lepage. Porte-parole permanent, Alain Mustière est présenté comme « citoyen » dans le journal de la Région, alors qu'il a présidé la CCI puis la chambre régionale de commerce, puis le comité économique et social régional, hébergé et financé par la Région. Des « citoyens » très mitoyens du pouvoir en quelque sorte. ■

* Tous, sauf apparemment de la Tullaye, ont été élus à la CCI.

Aux armes, citoyens patrons !

Pour paraître sous forme « citoyenne », une association de pro-aéroport, l'Acipran, a été créée en 2003 pour le débat public, singeant le nom de l'association majoritaire d'opposants, l'Acipa. Mais les citoyens ne sont qu'une poignée. D'abord présidée par Yann Rolland, patron du Medef jusqu'à ce mois de mars, l'asso a été fondée par six patrons de PME (Tony Lesaffre, Europcar et Auto44 ; François de La Tullaye, promoteur immobilier Idah ; Daniel Le Coënt, Wirquin plastiques ; Philippe Perreau, grossiste électroménager, SMHA, Yann Rolland, fabricant de

Un digne, et vous Art & Hessel

Le 27 février, quand Stéphane Hessel est mort, le maire de Nantes Patrick Rimbart s'est fendu d'un hommage : « Combattant de la justice, il a porté toute sa vie la révolte contre les iniquités et les fausses évidences », ajoutant que « c'est une très grande voix qui vient de s'éteindre, il nous appartient à tous de faire vivre le message qu'elle a délivré ». Omettant soigneusement de mentionner les dernières prises de position de Stéphane Hessel, début novembre*, à peine quatre mois avant sa disparition. Il avait ac-

cordé son soutien aux opposants à l'aéroport, « ceux qui protestent, ceux qui n'en veulent pas, ce sont de bons citoyens français, ce ne sont pas des malotrus, des voyous, au contraire, ce sont des gens qui ont bien réfléchi », appelant Ayrault à « tenir compte de l'émotion provoquée, de la volonté citoyenne de faire autrement ». Comment faire autrement qu'en s'indignant. Au moins contre les hommages tronqués. ■

* Interview au site Reporterre, repris par l'AFP et le reste de la presse.



comme le 14 mars où il tacle l'édito de Thomas Legrand sur *France Inter* : « Legrand sur @franceinter annonce l'abandon du projet de #NddL. Il rendra des comptes qd le contraire sera annoncé dans qq jours. » Faire « rendre des comptes » à un journaliste n'est pas spécialement la figure de style préconisée par les bréviaires des bonnes relations avec la presse. L'énervement est manifeste chez les promoteurs qui prennent la parole sur le dossier sensible. Clergeau est descendu dans l'arène des tweets, comme Auxiette et son dir cab, Jacques Priol, ancien secrétaire général administratif

du Parti socialiste, qui a remplacé sa photo sur Twitter par un badge « Oui à l'aéroport ».

Manettologie

Jean-Marc Ayrault ne s'étant pas exprimé sur le sujet de l'aéroport depuis la création de la commission du dialogue le 24 novembre 2012, Jacques Auxiette apparaît désormais en première ligne, bien en avant, alors que ses homologues présidant mairie de Nantes, communauté urbaine et département se font plus discrets aussi. Deux directeurs de cabinet, François Blouvac (Nantes, communauté urbaine et un jour par semaine à Matignon) et Jacques Priol (Région) forment la courroie dynamique de cette communication de crise très réactive. Troisième couteau : Olivier Bessin, recruté en janvier 2013 comme directeur général du syndicat mixte aéroportuaire. Il était précédemment, de 2008 à septembre 2012, directeur des relations internationales à Strasbourg (ville et communauté urbaine) après avoir suivi de 2002 à 2008 le dossier Notre-Dame-des-Landes comme directeur de la mission aménagement du territoire de Nantes Métropole. Mais Auxiette reste le mégaphone-en-chef. Eh, Jacquot, oublie pas de vérifier les piles. ■

Roland Ragos

* *France Inter*, 15 avril 2011.

** *Ouest-France*, 15 mars 2013.

LATULULULU?

Infréquentable ouverte

Place publique n°38

Étonnante citation de Thierry Guidet dans le dernier numéro de *Place publique*. Son bloc-notes fait référence à Carl Schmitt, qu'il qualifie de « très infréquentable, mais très stimulant » sans qu'on sache très bien ce qui stimule quoi. Carl Schmitt fut un éminent philosophe et juriste dont on ne sait plus si on doit retenir son éminence ou le fait qu'il se voulait le juriste officiel du III^e Reich. Certains séparent soigneusement le nazi (engagé en 1933) du penseur théorique, et débattent pour savoir s'il était philosophe ou nazi, ou philosophe et nazi. La citation « *La distinction spécifique du politique [...], c'est la discrimination de l'ami et de l'ennemi* », est tirée de La notion de politique (1932), éditée depuis en France « par Calmann-Lévy, pas tout à fait des nazis... » note Guidet, sollicité par *Lulu*. *J'ai tenu tout de même à faire une allusion au passé du "très infréquentable" Carl Schmitt.*

Mais faudrait-il, pour les mêmes raisons, s'abstenir à tout jamais de citer Heidegger ou Marx parce que Staline et Mao ? Ou Augustin parce que l'Inquisition ? Ce qui me paraît détestable, c'est la pensée analogique : Schmitt a écrit des choses condamnables surtout en 1933 et 1934 (les Alliés ont toutefois conclu leur enquête par un non-lieu après la guerre), donc toute son œuvre est à jeter et il n'y a aucun bénéfice à en tirer... » Dans *Place Publique*, ce qui est plus troublant, c'est que la citation tombe en page 88. Un chiffre codé, signe de reconnaissance et de connivence, chez les néo nazis, usant d'un code crypté, chaque numéro correspondant à la lettre de ce rang dans l'alphabet. 88 est donc HH, soit « Heil Hitler ». Mais à ce jeu-là, il faudrait aussi interdire aux revues d'avoir une page 69 pour ne pas exciter les ligues de vertus, et bannir les pages 666 pour ne pas froisser les associations d'antisatanistes anonymes. ■

Normal, immolé

AFP, le 14 février 2013

Quand un chômeur à qui on a rejeté la demande d'indemnisation s'immole par le feu, ça fait dire au directeur départemental de la police Philippe Cussac que c'était « une personne tout à fait banale, normale avec une vie normale dans un quartier normal », soulignait encore le numéro 1 de la maison poulaga. Normal, pour un flic, ça veut dire jamais repéré, jamais fiché, ni comme déviant, ni comme délinquant ou éventuel fauteur de troubles. Vivement une police des potentialités. ■

Beurk, et rebeurk

Ouest-France, le 12 mars 2013

Ce jour-là, ouvrir le journal comportait un risque de se gerber sur les arpiens. Première nausée page 6 : à Vannes, une ménagère découvre un gant en plastoc dans une boîte de haricots verts Super U. Une « erreur », plaide monsieur U, « sans doute au Kenya, où nous nous approvisionnons notamment. » Sympa de savoir que l'enseigne n'est même pas sûre d'où viennent ses foutus haricots en conserve. Page 7, deuxième haut-le-

cœur. À Nantes, un scarabée sans tête trouvé dans une boîte de petit pois acheté au centre Leclerc d'Atlantis qui conseille une « mise en relation avec notre service qualité qui ouvrira, à partir du numéro du lot, une enquête auprès du fournisseur. Après investigation, si le problème se confirme, elle (la mère de famille) sera indemnisée comme le prévoit notre charte client ». Mais si le scarabée décapité retrouve sa tête sous un petit pois, on rembourse quand même ? ■

Euh rhô finss

Libération, le 16 février 2013

Sauveur de la traçabilité, Zorro du sanitaire, Eurofins a un peu de plomb dans l'aile. Ou dans l'eau. Les analyses de l'eau potable ne sont pas très fiables, dévoile le quotidien *Libération*. Les retards dans les transferts aux labos, transports non frigorifiés, à l'autre bout de la France, tout ça laisse planer des doutes aux services de l'administration sur le sérieux des analyses qu'ils commandent à ce leader européen. Faut dire qu'en rachetant le réseau de contrôle de l'eau de l'Institut Pasteur de Lille, Eurofins a dû gérer les dettes. Rentabiliser, reconcentrer, spécialiser ses labos. Faire du fric, bon sang.

Stop ! Révoltons-nous contre ces dénigrement doublés d'une basse offensive anti-attractivité nantaise et ses fringants fleurons économiques. Heureusement qu'Eurofins a fui avant, devenant un fleuron fiscal luxembourgeois*. Vive le Luxembourg libre et non faussé. ■

Bassecon sans sommation

L'immeuble où donc or ni carbone

Tout neuf, garanti énergétique, cet immeuble BBC construit par Vinci a le chauffage qui flanche, l'isolation qui bée et le béton qui s'fissure.

FIN novembre dernier, les premiers locataires emménagent dans les 15 logements de la résidence Albatros à Sautron, loués par la Nantaise d'habitation. Un chantier livré par Sogea, filiale de Vinci. Du BBC, bâtiment basse consommation (c'est obligatoire depuis 2012) mais le chauffage, trop froid, trop chaud, résiste aux réglages, et l'air frais s'imisce par la baie vitrée. Il a fallu réparer les volets qui ne se ferment pas, la douche qui doit lâcher quatre litres avant de couler chaude (soit plus de 2900 litres par an tirés pour rien). Le thermostat n'est pas gradué en degrés, et il n'y en a qu'un pour tout l'appartement. Impossible de régler la température suivant les pièces. Faute de pouvoir moduler la chaleur dans les chambres, une des locataires ouvre les fenêtres dans la journée. La basse consommation généreuse profite aux parkings et aux petits oiseaux.

« Le chauffage par le plancher, c'est une Rolls Royce, dit Patrick Elias de la Nantaise d'habitation. Quand ce

sera fini d'être réglé, après une bonne année de mise en œuvre, il n'y aura plus de gêne pour les locataires. Un équipement BBC, c'est délicat. On ne sait pas encore l'expliquer aux gens. Quant au thermostat, c'est vrai qu'il ne sert à rien, mais c'est obligatoire pour avoir le label, c'est comme ça. En réalité, on le bloque ». Tant pis si le formulaire distribué lors de l'entrée dans l'appartement clame : « Vous êtes acteur de la vie dans votre logement » et, question chauffage, « acteur de sa consommation ». Tant pis si on gaspille de l'eau avant de l'avoir chaude : « Ça ne va pas surconsommer beaucoup. Deux fois quatre litres par jour toute l'année, pour un logement... Et le ballon d'eau chaude est alimenté à 50 % par du solaire ». Pour 15 logements, ça ferait donc 35000 litres renvoyés à l'égout sans avoir servi. Et dire que les gentils « gestes écocitoyens » imposent de fermer le robinet en se brossant les dents. Les fissures ? Peccadille. « Quatre ou cinq fissures, c'est normal pour du béton. Ce ne sont que des désordres esthétiques ».

Pour les logements neufs, la

norme BBC exige une consommation de 50 kilowatts heure d'énergie primaire par m². Raté ! « En réalité on sera à 60 ou 70... ». Finalement la basse consommation sera juste une consommation.

La rapidité du chantier aurait-elle un peu négligé le résultat ? « On s'était donné un délai serré, concède Patrick Elias. D'où le choix de confier l'entreprise générale à un major du BTP. On a allongé d'un mois et demi le délai ». La Sogea n'a pas souhaité répondre à *Lulu*. C'est sûrement ce qu'on appelle un silence basse consommation. ■



Garden party

Quand les Floralies chient dans le potager

Le Radis noir a été déraciné. Non mais de squat je me mêle.

LES squatteurs sont arrivés courant décembre, au 7 quai Henri Barbusse, face à l'Erdre. D'emblée, le lieu s'affiche alternatif : projections de vidéo, concerts, friperie gratuite. On s'installe, on tisse des liens avec les voisins. Une boîte aux lettres fait son apparition : à lire l'étiquette, les occupants s'appelleraient Lili Potimarron, Pénélope Radis ou Robert Pâtisson. Le poème jardinier n'est pas du goût des propriétaires, l'Hôtel de l'horticulture. Qui accueillera, en mai 2014 la nouvelle édition des Floralies, « prestigieuse manifestation ornementale ». À en croire son site internet, le comité des Floralies « contribue à la protection de la nature, à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie ». Faut croire que ce « cadre de vie » n'est pas pour les pauvres bêcheurs sans droits ni titre qui faneraient le prestige. La boîte aux lettres est nuitamment arrachée, le courrier intercepté à cinq ou six reprises... Une plainte est déposée, trois jours après l'installation des cucurbitacées sans binette fixe. La convocation au tribunal ne traîne pas. L'audience a lieu à peine un mois après l'installation. L'avocat des Floralies*, qu'est pas la moitié d'un concombre, n'a pas grand-chose dans sa besace et met en avant l'insalubrité des locaux. Effectivement, ce bâtiment est inoccupé depuis 1984. Toutefois, seules deux pièces sont inhabitables et l'accès en a été condamné par les occupants.** Mais, dans la perspective de ces Floralies internationales, des travaux seraient prévus et il y a donc

subitement urgence à expulser. Le tribunal suit l'argumentaire : « Il serait criminel de laisser ces gens vivre dans de telles conditions », déclare la présidente après avoir demandé à une des occupantes (34 ans) si elle ne pouvait pas retourner vivre chez ses parents. Expulsion immédiate prononcée mi-février. Voilà une affaire rondement menée.

C'est pas la peur du garde champêtre, mais les squatteurs décident, le dimanche 3, d'aller planter leurs choux ailleurs. Dès le lundi 4, pétochard, le comité des Floralies fait condamner l'accès au bâtiment. Avec des planches de chantier où ne figurent pas de label forêts durables biodégradables socialement responsables. Tout ça en pleine année capitale verte, un an avant des Floralies

désherbées des gueux, dans un « cadre de vie » bien cadré. Chiche qu'on surveille l'avancement des travaux ? ■

Hercule Poireau.

* Maître Maudet du cabinet Cornet, Vincent & Ségurel, avocats entre autres d'AGO (Vinci), assez expéditifs dans leurs réquisitions contre les manifestants anti-NDL

** Un bâtiment de trois ailes sur une cour en herbe. En façade, deux grandes pièces en contrebas de la rue, où ont lieu concerts, rencontres et projections. Au-dessus, un dortoir collectif pour les amis de passage (notamment Zadistes). Avec une pièce à vivre, coin cuisine et WC. Dans les deux ailes sur cour, quatre pièces tout à fait habitables, occupées par les quatre à six personnes. Soit un espace tout à fait réquisitionnable depuis près de trente ans.

Fiat lux

Préfailles bien allumée

Les gens ne veulent pas se faire allumer. Quels bonnets de nuit, les gens !

Dans la bourgeoise et retraitée station balnéaire de Préfailles, le bourgmestre chasse le gaspi électrique. En 2010, extinction générale des feux. Pendant une semaine complète ! Heureusement, quelques mauvais coucheurs obtiennent la fin du délire. Mais en 2012, tambours, trompettes, la commune annonce l'expérimentation de quatre nouveaux modes d'éclairage public, pendant un an. Pointe Saint-Gildas, allumage des lampadaires à la demande depuis le téléphone fixe familial ou d'un portable, sur le chemin du retour

après une partie de bridge chez les Debré, l'une de ces longues soirées d'hiver. Composez le numéro « gratuit » et hop, la lumière est. Résultat : 86 bons citoyens inscrits, 300 appels en un an*. Un bide. Finalement, retour aux bons vieux détecteurs de présence pour le renouvellement des candélabres. Vous savez, ceux que M. et Mme Dugenou ont installés, il y a vingt ans, à l'entrée du jardin. C'est ça aussi, l'innovation : emprunter les voies de garage. ■

* Ouest-France, 15/02/2013

Quel crameur, ce Polonais !

Welcome in Dommages&intérêts-land. Les dommages pour le prolo, les intérêts pour les Chantiers.

LA SÉCURITÉ PROGRESSE



C'ÉTAIT l'époque où dans la navale le principe du «montage exotique» était la norme. Sous traitance, version étrangère, polonaise cette fois. Huit ans après un accident qui a failli faire clamser un métal, un procès s'est tenu ce 19 mars, presque pour du beurre. Le gérant de la société polonaise a bien été poursuivi à Saint-Naz, sous le coup d'un mandat d'arrêt, condamné à 12 mois de prison avec sursis et à verser 3100 euros aux parties civiles, la CGT et l'ouvrier polonais victime, Adam Terepora*, mais le jugement ne sera sans doute pas exécuté.

Fast formation

Faut pas qu'il se plaigne: arrivé à Saint-Naz, il a eu une belle formation sécurité. Torchée en deux heures pour balayer tous les métiers de la navale, au pas de charge. Et tout en anglais, qu'il ne parle pas, comme pas mal des ouvriers expatriés. Sur le papier, la formation a bien eu lieu. Détail de la grande tambouille du moindre coût moulinée par la dérégulation de l'Europe sociale *low cost*. La justice n'a pas retrouvé le gérant de sa boîte, un certain Ryszard Romaniec, pourtant sous le coup d'un mandat d'arrêt en France. Mais la coopération judiciaire franchit moins les frontières que le nuage de Tchernobyl. Les juges polonais n'ont jamais voulu embêter un brave entrepreneur. Absent au tribunal, le gérant marron a été condamné par défaut mais le jugement est du genre virtuel et ne devrait pas l'empêcher de dormir. C'est juste une étape pénale indispensable si l'ouvrier brûlé veut attaquer aussi au civil et obtenir des dommages et intérêts. Rallonge de deux bonnes années devant le tribunal des affaires sociales.

Huit piges après

L'accident, c'était il y a huit ans. Le 25 mai 2005 aux Chantiers de l'Atlantique, sur le paquebot MSC Musica, Adam Terepora soude un taquet dans un ballast. Il opère dans un caisson exigu, confiné. Le flexible de l'oxy-

gène du chalumeau est troué, rafistolé avec du ruban adhésif aluminisé. «Ouvrier expérimenté, sérieux, la victime n'aurait jamais laissé passer la réparation de fortune du flexible s'il s'en était rendu compte», souligne la juge. Suroxygénation, étincelle, «l'origine réelle de l'accident reste indéterminée». La combinaison prend feu. Composée de 65% de polyester, elle n'est pas aux normes. Pire, la matière synthétique en feu précipite la propagation de la combustion: «C'est un élément accélérateur des brûlures». Le patron sous traitant savait très bien ce qu'il faisait: le lendemain de l'accident, il fera distribuer des bleus de travail 100% coton, nettement moins dangereux. Pas d'extincteur à portée de l'équipe des soudeurs polonais. Autant d'économisé sur les dépenses de sécurité. Un de ses collègues arrachera les vêtements de l'ouvrier accidenté pour le sauver d'une mort inéluctable. Brûlé à 30%, il est transporté dans le coma par hélico à l'hosto de Nantes. Pas déçu du voyage. Au service des grands brûlés, il subit des greffes de peau, délicates et sans réel succès. Retourné sans un sou à Szczecin, il ne peut plus travailler.

Plainte dégonflée

Lancée par la CGT, la plainte pour «mise en danger d'autrui» s'est muée en «blessures involontaires causant une incapacité de plus de trois mois». «Le grand absent, ce sont les chantiers de l'Atlantique, qui ont leur bouclier juridique en cas d'accident, se retranchant derrière le plan de prévention signé avec l'entreprise polonaise. Alors qu'on l'a choisie pour sa politique de réduction des coûts, et dans ces cas-là, on commence par la sécurité», dit Erwan Lemoigne, l'avocat de la CGT.

La responsabilité du donneur d'ordre, Alstom (devenu STX après avoir été Aker Yards) a d'abord été retenue par l'instruction, puis écartée des poursuites. On est retombé sur la seule filiale du groupe allemand Mülhan, la société polonaise Maritime steel services dissoute après l'acci-

dent. Une dissolution stratégique.

Cet exemple criant d'externalisation du risque qu'encourage la sous-traitance montre ici ses vertus structurelles pour les détenteurs de la commande du paquebot. La sécurité chez les sous-traitants, ce n'est pas l'affaire des Chantiers, qui signent avec le sous-traitant un contrat commercial de prestation de services et ont beau jeu de se dédouaner de toute responsabilité sur les conditions de sécurité, de salaire... C'est pas chez eux.

Polka polack

Paru en novembre dernier, le bouquin** du sociologue Bruno Lefebvre, spécia-

liste de la sous-traitance, évoque ses rencontres avec des managers polonais. Des marchands d'hommes renommés par euphémisme «agences de recrutement». «Aucun des responsables d'agence rencontrés ne fera mystère des fraudes développées vis à vis des réglementations polonaises», note l'anthropologue qui cite un de ces managers: «L'administration (l'équivalent de l'inspection du travail) va contrôler, mais on va disparaître avant, c'est prévu. On on embauche au noir (...) L'Ursaff polonaise n'identifie pas le travail à l'étranger avant quatre mois et demi, c'est le temps de délai du fonctionnement administratif. Donc on vole le temps pendant la période d'essai». Maritime steel services n'était pas la pire des boîtes, elle fournissait un contrat de travail. Avec une clause originale, prévoyant quand même de payer les ouvriers à moitié Smic en cas de «période de disponibilité», notion vague faisant payer aux ouvriers les empêchements générés par d'autres corps de métier intervenant sur le paquebot, contraignant les Polonais à l'attente forcée dans les coursives inachevées du navire. Des coursives pas toujours bien éclairées. Sauf quand un feu prend, vite éteint. Y a pas de feu sans enfumage, dit un proverbe sans frontières. ■

Zbiniou York

* voir «Le Polack laisse sa peau sur le paquebot», Lulu n°49 été 2005. «Le plombé polonais», Lulu n°56, mai 2007

** Ethnographie des travailleurs en déplacement. Voyages en Europe sociale, Bruno Lefebvre, éd. L'Harmattan.



Loubouououh

Donnez au Loubouthon !

Il faut sauver du pilori un grand patron de presse du coin. Grande mobilisation populaire, Donnez, donnez !

HERVÉ Louboutin est un entrepreneur nantais fort sympathique, mais il a un problème. C'est un looser. Il a encore perdu contre une journaliste qui l'a traîné devant des tribunaux. Ce qui devient un habitude fâcheuse pour un grand patron de presse qui se voit reprocher sans cesse de virer les gens comme des malpropres en imposant pourtant une flexibilité très tendance, qui est un service à rendre à l'indispensable rentabilité de la presse. Et au redressement de la France, ça va sans dire. Cette fois, une salariée de 2004 à 2006 d'Angers Femmes, publié par la société Le Nouvel Ouest, a saisi en janvier 2009 les prud'hommes de Nantes pour réclamer des trucs insensés, tracassoïdes, harcèlement: des rappels de salaires, des indemnités de licenciement et de préavis, des dommages et intérêts pour licenciement abusif, et même pour travail dissimulé. Pourtant titulaire d'une carte de presse, recrutée comme rédactrice en chef, signant les éditos, elle a d'abord été payée comme «correspondante locale de presse», un statut précaire, sans contrat de travail, prévu pour les activités d'appoint. Formule économique pour l'employeur mais parfaitement illégale pour des

journalistes professionnels. En première instance Hervé-la loose-Boutin a été condamné à 26842 euros. Mauvais perdant, il a fait appel. Pas la bonne idée. Le 6 décembre dernier, il a été rejugé. L'arrêt de la cour d'appel est tombé le 1^{er} février 2013. Louboutin se retrouve ainsi, c'est cruel, pareillement cloué au banc de l'infamie. Le premier jugement est confirmé en tous points. Le voilà donc à nouveau condamné, avec la même somme à régler, et même un petit rab de 3000 euros. Un peu plus et il fallait, pour se faire payer, s'arranger avec le mandataire qui menait la procédure de sauvegarde de *Nouvel Ouest* ouverte le 3 février 2011, après être passé par la case cessations de paiement. Une procédure censée payer les vieilles dettes, maintenir les emplois... Mais on respire, *Le Nouvel Ouest* est sorti des turbulences et peu raisonnablement payer ses nouvelles dettes. Et comme le dit le diction, qui paye ses dettes s'enrichit. L'empire Louboutin renaît. ■

Lucie Tizène-Quenne

* Adressez vos dons à *La Lettre à Lulu* qui transmettra, les défiscalisera sur un paradis discal (Ile Dumet ou banc de Bilho), ou les convertira en oranges.

Tagadac

La chevalerie arts déco

CHEVALIER Courcoult. Le patron de Royal de Luxe a écopé d'une médaille en chocolat, médaillé des zarzédéslettres, des mains d'Ayrault himself, dématignonisé pour la circonstance en la mairie de Nantes le 19 janvier. Sonnez trompettes de la renommée de luxe. Mais dans la liste des médaillés des Arts et lettres de janvier, promo 2013 de la «section des distinctions honorifiques», Courcoult caracole en peloton de queue, perdu dans un paquet de 294 décorés dans le collège des justes chevaliers, à-peine-plus-que-rien. Petit rappel, suggéré par un lecteur de *Lulu*: en son temps, Christine Albanel, ministre de la culture de 2007 à 2009 sous Sarko a attribué la même médaille des zarzédéslettres à son chauffeur, sans doute un artiste du volant, et au maître d'hôtel du ministère, probablement virtuose de la courbette avec serviette sur le bras.

C'est donc la grande nouvelle de 2013: Jean-Luc Courcoult est quelqu'un de distingué. Mais où il a foutu son cheval? On soupçonne quelques lasagnes.

Chevalier Bataille. Récompense aussi pour Philippe Bataille, directeur de l'école d'architecture, qui avait tancé ses étudiants zadistes, partis en catimini bâtir cabanes en zones humides, lors de la manif de reconstruction à Notre-Dame-des-Landes le 17 novembre 2012. On se demandait quelle mouche avait piqué monsieur le directeur, ancien tailleur de pierre de formation devenu dirlo de l'école d'archi. On le sait maintenant: en fait, c'est l'épingle de rosette. Ça sonne comme une espèce protégée. Dans le biotope du pouvoir, Bataille est légiond'honneurifié, mais n'est que chevalier. Le niveau inférieur. C'est au bas de l'échelle qu'on voit le taille-pierre. ■



Carnaval à basse altitude

C'est surtout une basse attitude : des lurons sans respect ont poussé un char de fortune pour squatter le vrai beau carnaval, le 14 avril. ND des Landes s'invitant dans le cortège, les vigiles de la fête ont repoussé l'avion et les quelques fausses hôtesses de l'air. Sur le nez de l'avion, un barbouilleur avait peint un père Noël écrabouillé par le grand zingue en carton. Traîneau et rennes sont portés disparus.

Vice

Département d'outre mérite

Ils ont bien du mérite, les braves agents du département. *Vice-versa**, le journal interne du conseil général, rend hommage aux héroïques fonctionnaires départementaux des centres d'intervention de Blain et Nort-sur-Erdre qui mènent les « travaux de patrouillage et d'entretien courant » des routes « à une cadence inhabituelle et sous la protection des forces de l'ordre ». Heureusement, ces dévoués agents départementaux sont « soutenus » par les récentes visites sur le terrain du président Grosvalet, d'un vice-président et d'un directeur général. Ça coûte moins cher qu'une cellule de psy en soutien post-traumatique. À quand le théâtre

aux armées pour soutenir le moral des troupes? Le responsable presse, Jérôme Alémany « s'amuse même de s'être spécialisé en aéronautique pour pouvoir établir les argumentaires ». On rigole bien. La direction juridique est sur la brèche, « régulièrement sollicitée sur les contentieux liés à l'occupation illégale de biens départementaux ». Espérons que ça ne déborde pas sur leurs congés. On apprend aussi que la direction solidarité a « accompagné trois foyers dans leurs démarches de relogement ». Les locaux de garde-à-vue, ça rentre dans le dispositif solidarité? ■

* Bimestriel d'information interne du département, numéro 5, mars avril 2013

Sauvé par le gong

Une campagne in extrémiste

Un an avant, ça compte dans les dépenses de campagne. Même si c'est à la ville. Après on s'en fout. Jusqu'à la prochaine fois.

LE COMMUNICANT n'aime pas les campagnes électorales. On lui demande de calmer ses ardeurs pendant un an, par peur des contestations, procès et obligation de réintégrer les menus frais de propagande dans les comptes de campagne qui sont justement plafonnés. Alors on ruse. À Nantes, par exemple, il faut juste faire avant la date fatidique. La période, c'est « l'année précédant le premier jour du mois de l'élection », programmée en mars 2014. Pour les litiges sur les dépenses de campagne, le concon (Conseil constitutionnel) tranche en dernier ressort. Selon une jurisprudence de 1993 concernant les Yvelines, le concon a considéré que le journal municipal peut être apprécié comme une publication régulière relevant de la politique d'information de la collectivité, sauf les éléments de bilan de mandat assimilé à une propagande électorale dont le coût doit être intégré dans le compte de campagne du candidat.

Il fallait donc larguer tout avant fin février 2013. Quatre débats dans les derniers quinze jours, un site internet créé pour avec trois vidéos d'animation concoctées pour l'occasion, des comptes Facebook et Twitter. Tout ça pour 300 000 euros incluant aussi le supplément au dernier bulletin municipal en janvier, juste avant la morteligne, copieux bilan de mandat sous forme de livret de 72 pages, couverture cartonnée, « Nantes aujourd'hui demain ». Une ville où tout est formidable, où on dialogue sauf sur certains sujets aéroportuaires qui fâchent, où on loge tout le monde, sauf les Roms, qui ne votent pas, de toute façon, où « la jeunesse est une chance » sauf si les parents sont sans papiers. Une ville qui forcément est « toujours plus verte » en taisant ce nom pénible de Notre-Dame-des-Landes qui est qu'on le veuille ou non hors des limites communales. Donc hors sujet. Les tritons crêtés et marbrés ne votent pas à Nantes.



Dégage, on reloge

Roms en tri sélectif

Délogez, délogez, il en restera toujours quelque chose.

Ya pas de rêve hivernale qui tienne. Dix jours après avoir expulsé une quinzaine de familles du terrain près des anciens abattoirs, on en reloge. Une. Ce terrain sans avenir, abandonné, inconstructible, appartient à Nantes Métropole. Son président, le sudiste Gilles Retière annonce fièrement que la ville de Rezé-les-Nantes dont il est maire lance ce relogement sélectif pour une seule famille et avec bien des réticences: « Aucune famille ne remplissait complètement les conditions requises du projet de vie en France », indique Gilles Retière*, par ailleurs auteur d'un bon mot sur les « invasions successives » de Roms en 2008** quand les expulsions étaient déjà un rituel municipal. Depuis, autre rituel, les derniers vœux du bourgmestre de Rezé ont célébré le « soutien aux publics fragiles ».

Dans les conclusions juridiques du « plaise à la cour » produit alors par l'avocat de Nantes Métropole, la collectivité explique que sa bonne volonté a des limites qui sont purement numériques. Nantes et son attractivité internationale ne peuvent pas tout: « Les Roms représentent une population d'environ dix millions de personnes en Europe centrale, dont un à deux millions en Roumanie. Il est évident que les collectivités de l'agglomération nantaise dont les moyens et les budgets sont limités, ne peuvent intégrer l'ensemble des Roms présents en Europe ». De dix millions, on passe donc à neuf individus. Il faut se montrer compréhensif.

Il y a de ces phrases terribles si on les lit au pied de la lettre. Si aucune famille ne remplit les conditions, si personne n'avait de « projet de vie », c'est peut-être

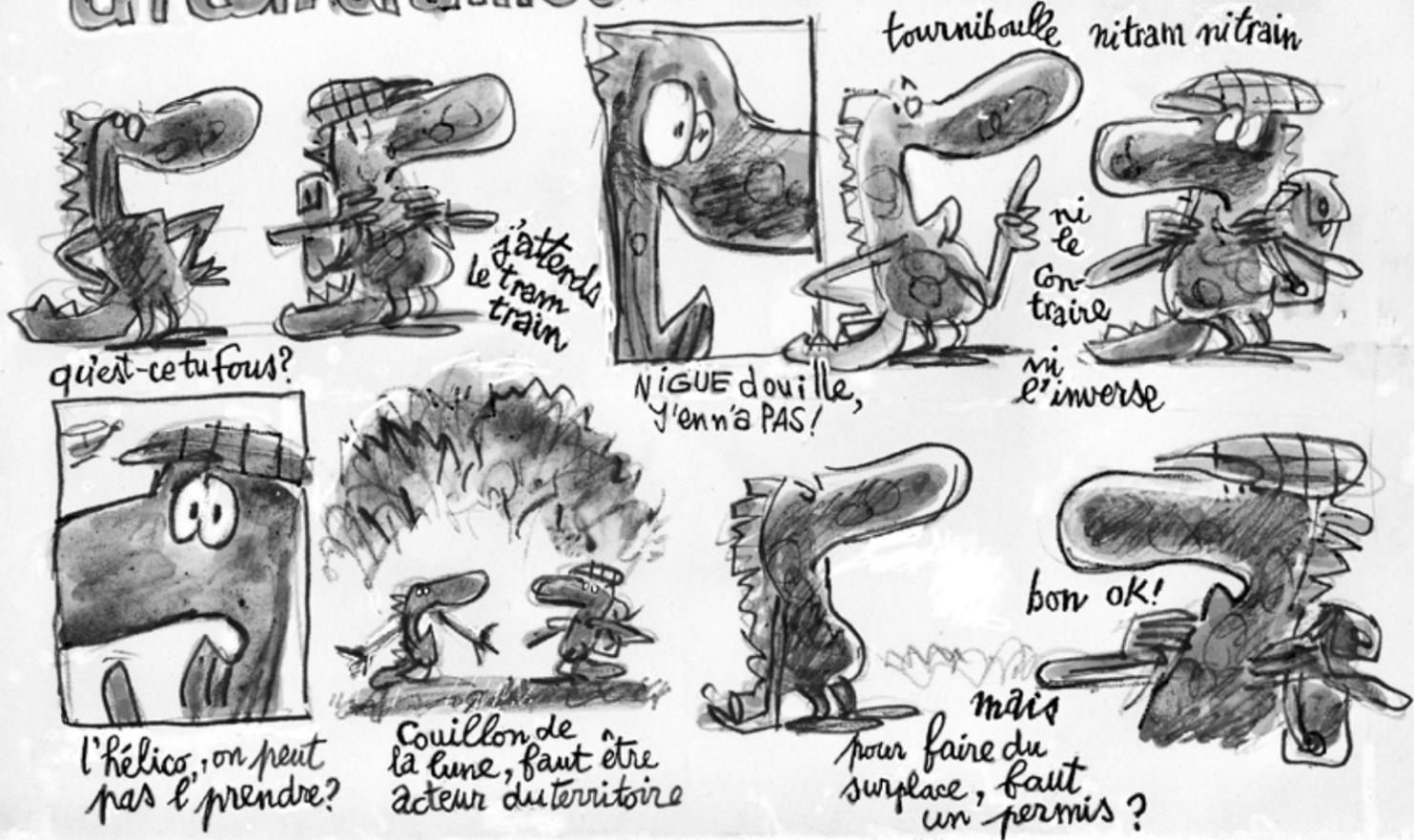
pour s'être résigné à la survie. Ce qui n'est pas un projet, monsieur le maire, on vous l'accorde. La dernière expulsion les a poussés sur un autre terrain de fortune où ils vont s'obstiner à vivre dans des conditions de vie insalubre, sans eau, ni électricité et même pas de containers à ordures. Les sanitaires, les poubelles, les raccordements à l'eau et à l'électricité, c'était l'été dernier, sur le terrain du Pendule. Fallait pas faire de vagues, rien brusquer pendant le Voyage à Nantes et la touristomania. Le retour à la grande précarité a suivi, les expulsions toutes saisons aussi. Mais une famille relogée dans une maison en dur, c'est un message. C'est le mot dur qu'il faut retenir. ■

* Presse-Océan, le 27 février 2013

** Presse-Océan, le 19 septembre 2008



triton crainteux et tonton crétin



prologue dialogue
épilogue

Un projet à énergie négative

La scène valait son pesant de miles ce 17 avril à la préfecture. Venus écouter la synthèse de la « commission du dialogue », les élus bétonneurs ont fait grise mine. Malgré leur « légitimité démocratique », censée prévaloir sur tout esprit critique, ils avalent mal les conclusions des trois rapports d'experts dialoguistes, zoneurs humides, et paysanologues. Pas fastoche non plus pour Ayrault, écartelé entre la promesse du Premier ministre de respecter à la lettre les recommandations des commissions et la volonté du maire-avatar de Nantes de défendre mordicus son dossier. Les « avis consultatifs » rendus sonnent sans doute le glas de « l'aéroport du grand Ouest ». Et Vinci se demande si les « réponses » adressées par l'État à la Commission européenne pourront sauver le projet plus vert que vrai : la petite vingtaine de pages du document cache mal la pauvreté de l'argumentation. Le 10 avril, le Conseil national de la protection de la nature a fait siennes les 12 réserves formulées par la seule commission zones humides et estimé à deux ans le temps d'études complémentaires. Premier devoir fixé par les méchants experts : étudier un éventuel réaménagement de Nantes-Atlantique, ce que réclament les opposants depuis dix ans ! La copie à revoir préfigure-t-elle un abandon en rase campagne ? Un crève cœur pour les partisans du rase bocage. ■

Grimoires

La littérature et le déambulateur

Le festival du livre sort les antiquités.

LE FESTIVAL du livre est en bonne voie. D'abord dénommé « Babel », il a changé de nom, retoqué *in extremis*, le jour de la conférence de presse, en « L'Atlantide ». D'une tour qui n'a jamais réussi à se construire à un continent englouti dans la pré-antiquité, voilà qui va ravir les superstitieux. Le directeur artistique post-antiquité est Alberto Menguel, 65 ans aux prunes. Parmi les auteurs annoncés, que des petits jeunes, comme le Portugais António Lobo Antunes, 71 balais ; l'Algérien Rachid Boudjedra, 72 piges ; la Brésilienne Nélide Piñón, 76 ans ; Ismaïl Kadaré, 77 anniversaires

au compteur. La Canadienne Antonine Maillet a le pompon : 84 printemps. Dans la liste fournie en février, l'Islandais Sjón (pseudonyme de Sigurjón Birgir Sigurðsson), poète, parolier de Björk, fait un peu jardin d'enfants : il n'a que 51 bougies à son dernier gâteau. Avec Olivia Rosenthal, 48 ans, et Laurent Gaudé, 41 ans - qui font honteusement chuter la moyenne -, ils se feront sûrement bizuter par cette compagnie de vieux. Le quinqu Patrick Deville, 56 ans, comptera les points. Entrée gratuite pour les cartes vermeil. Le rayon livres jeunesse est réservé aux jeunes retraités. ■

Jaune et noir

Tir en surface d'occupation

Un petit livre revenant sur l'histoire des Canaris a soigneusement dribblé les dirigeants collabos.

HONNEUR aux héroïques Canaris. Soixante-dix saisons au compteur. Pour l'occasion, le joli livret d'histoire publié par l'asso À la Nantaise botte en touche quand les archives du club font un peu moche. L'historien Jean Guiffan note que les auteurs de la brochure n'ont manifestement pas jeté un oeil sur l'ouvrage de Christophe Belser : *La Collaboration en Loire-Inférieure (1940-1944)*. Il y avait là de quoi étouffer le chapitre « Naissance d'un club » qui se contente pudiquement d'une allusion « aux années troubles sur lesquelles les ombres de la collaboration planent toujours »... En fait, sans plonger dans les bouquins, un tour rapide sur la fiche wikipédia « Histoire du Football club de Nantes », ou sur le site <http://memoirescanaris.free.fr> aurait suffi à éclairer ces ombres. Marcel Saupin, un membre actif du groupe « Collaboration » d'Al-

phonse de Chateaubriant en 1943 ? Escamoté. Pas plus sur le premier président du FCN, l'entrepreneur Jean Le Guillou, qui fit fortune en offrant ses services et son béton à l'occupant allemand, organisation Todt, Luftwaffe, Kriegsmarine, et qui fut même associé à une société berlinoise. Rien sur les vingt ans de travaux forcés à la Libération, dégradation nationale et confiscation de ses biens. Réfugié en Suisse, Le Guillou bénéficiera des lois d'amnistie de 1951 et rentrera à Nantes... pour reprendre la présidence du FCN jusqu'en 1958. « Curieusement, dans le chapitre sur les « Présidents au service du jeu » quatre pages plus loin, on ne mentionne les titulaires de cette fonction qu'à partir de 1959... » note Jean Guiffan. Comme on disait dans les vestiaires à la bonne époque, on ne change pas une équipe qui allemande. Ou alors c'était juste l'épisode histoire des Canoirs. ■

Nantes capitale identitaire

Vert extrême

Quand la capitale verte tire vers le brun

LABELLISÉE, la conférence arboricole et verte de Nantes capitale verte 2013. Autant dire que c'était du choisi, du durable. Le 11 janvier 2013, Jean-Claude Empereur était le conférencier, déblatérant sur les « Enjeux et défis écologiques et environnementaux pour l'Europe face à la mondialisation multipolaire ». Qui est cet Empereur ? Il est vice-président délégué de Paneurope France, branche française de l'Union paneuropéenne internationale* qui se dit « attachée au patriotisme européen, couronnement des identités nationales de tous les Européens », défend des

valeurs chrétiennes et « s'oppose à toutes les tendances qui affaiblissent les forces spirituelles et morales de l'Europe ». Empereur a été maire de Pornichet de 1983 à 1995 puis conseiller régional.

Le 8 juin dernier, il tenait le crachoir à Vannes, devant un parterre de crânes rasés à qui il donne du « Mesdames et messieurs, chers amis », à la tribune des « assises bretonnes contre l'islamisation », organisées par les identitaires de Jeune Bretagne, le genre de groupuscule à trouver trop mou le FN. Le 10 mars 2012, Empereur était à un meeting à Paris « Contre le droit de vote des étrangers » avec des figures de l'extrême-droite, comme Yvan Blot, Jean-Yves Le Gallou (anciens du FN et du MNR), Henry de Lesquen (Club de l'Horloge),

Fabrice Robert (Bloc identitaire)... Nantes capitale verte déroule le tapis brun. À croire que le brun présente la partie tronç commun de l'arbre qui cache la forêt. ■

Nicolo Allu

* Présidé jusqu'en 2011 par Otto de Habsbourg, archiduc d'Autriche et fils d'empereur, figure de l'intégrisme catholique, sympathisant déclaré de l'Opus Dei, aussi anti-avortement qu'il a été anticommuniste viscéral. Et membre en France du comité de parrainage du Cercle Renaissance, ramassis de « patriotes » d'extrême droite.

Eunti toi même

La médaille dort

Elle était sympa, conviviale, presque intime cette petite réception dans les lambris de la mairie de Nantes en l'honneur du cinéaste Costa Gavras invité par le festival du cinéma espagnol. L'alcalde local avait tricoté un gentil discours tout orné de plein de titres des films du maître. Auquel fut remise la médaille de la ville de Nantes. Le réalisateur, d'origine grecque et qui n'y connaît donc rien au latin, a examiné l'objet avec soin et poliment s'est enquis auprès de monsieur l'intérimaire : « Ça veut dire quoi, Favet Neptunus eunti ? ». Réponse cash de Rimbart : « J'sais pas ». Rires contenus et consternés. Heureusement, une forte en thème dans le public a pu traduire la devise de la ville. C'est d'un pénible, ces devises en VO.

Qui ça ?



Ont œuvré à ce numéro : Anis Mauresque, Alan Greenspanne, Fred Crayon, Jules de chez Smith, Manu, Nicolas de la Casinière, Sophie Nasri, Thomas Gochi, Tony Bintje, Pich, Victor. Mise en page : Pascale Hibrage. Directeur de publication : Nicolas de la Casinière. N° ISSN : 1270-4911 - N° CCPAP : 0211 G 88321 La Lettre à Lulu (11 rue des Olivettes, 44000 Nantes) est éditée par l'association La Luttre à Leuleu. Tirée à 3000 exemplaires sur papier recyclé par l'imprimerie Goubault, 8 rue de Thessalie, 44244 La Chapelle-sur-Erdre.

Les archives du journal sont sur lalettrealulu.com

Les textes publiés sont « copyleft ». Libres de droits, ils peuvent donc être repris, publiés, rediffusés, si possible avec mention de l'origine.

Abonnement 20 euros = 10 numéros

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
email :

chèque à l'ordre de
La Luttre à Leuleu
11 rue des Olivettes
44000 Nantes